

PRÉVENTION ROUTIÈRE EN ENTREPRISE

OBJECTIFS



- ✚ Intégrer les règles essentielles afin d'améliorer sa conduite,
- ✚ Prévenir et anticiper les risques d'accidents,
- ✚ Se sensibiliser aux dangers de la route,
- ✚ Appréhender comment réagir face au danger.

CONCERNE

Tout salarié souhaitant intégrer les règles de prévention routière.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.

PÉDAGOGIE

La formation est essentiellement pratique et la plus proche du terrain. - Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos. Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : **lunette vision alcoolisée**, cônes de signalisation...

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation d'acquisition de compétences

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Durant la formation, une évaluation formative est réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à la formation pour permettre d'établir une évaluation en trois niveaux Acquis - En cours d'Acquisition - Non Acquis sur les compétences développées.





PROGRAMME

APPORTS THÉORIQUES - RAPPELS

Les bonnes pratiques en matière de prévention.
Les bonnes pratiques en matière sécurité routière,
Exercice visuel de la tâche aveugle de l'homme,
Calcul des distances de freinage.

MISES EN PRATIQUE

Le "parcours alcool"

→ reproduire la vision d'une personne alcoolisée

Le « parcours réactiomètre »

→ prendre conscience du temps et de la distance nécessaires pour stopper un véhicule.

DURÉE

3,5 heures

EFFECTIF

08 personnes maximum

